

Mon enfant a le droit de ...

Sortir

Pour rejoindre ses amis, faire du sport, discuter, s'amuser et plein d'autres choses !

Soyez toujours avertis de ce qu'il fait et où il se trouve. Vous êtes responsables de votre enfant jusqu'à ses 18 ans.

S'informer

Plusieurs prestations communales sont mises en place pour les jeunes entre 12 et 17 ans. Des professionnels sont à leur écoute et disponibles à les aider sur une multitude de sujets (voir adresses utiles).

Se cultiver

En plus de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, de nombreuses offres culturelles et sportives sont proposées aux jeunes. Des expositions, des concerts, des ateliers et plein d'activités sportives sont couramment organisées par la commune de Plan-les-Ouates et les environs.

Se déplacer

À pied, à vélo, en rollers, en trottinette, ou en scooter, votre enfant peut utiliser les moyens de transports avec votre accord. Ceux-ci sont également encadrés par la loi:

Skates, rollers, trottinettes: autorisés sur les trottoirs et dans les zones piétonnes, dans les zones 20 et 30, sur la droite de la chaussée en respectant la priorité de droite, sur les pistes cyclables dans la même direction que les cyclistes (bande jaune continue).

Trottinettes électriques: âge minimum 14 ans, permis M obligatoire entre 14 et 16 ans, pas de permis à partir de 16 ans. Les trottinettes électriques doivent se comporter comme des vélos et utiliser les aménagements cyclables. Elles ne sont pas autorisées à circuler sur les trottoirs ou zones piétonnes.

Scooters: à partir de 15 ans pour un scooter de 50cc et 16 ans pour un 125cc maximum. Permis de conduire A1 nécessaire.

Mémento à l'usage des parents

Être parent est un défi quotidien !

La commune de Plan-les-Ouates s'engage à soutenir les parents et préserver les jeunes des comportements à risques. Elle encourage le bien vivre ensemble, le lien social et la bonne entente entre voisins.

Vous trouverez à l'intérieur de ce mémento des informations utiles issues des bases légales ainsi que quelques points de rappel essentiels à l'éducation de votre enfant mineur.

Vous trouverez de plus amples informations concernant nos activités sur notre site : www.plan-les-ouates.ch

Mon enfant n'a pas le droit de ...

Consommer de l'alcool

La loi interdit de vendre ou d'offrir de l'alcool aux jeunes de moins de 16 ans

Dès 16 ans: vin, bière et cidre autorisé

Dès 18 ans: alcopops, premix, cocktails, apéritifs...

Il est interdit aux jeunes de moins de 18 ans de s'enivrer.

Fumer

Les jeunes de moins de 16 ans ont l'interdiction de fumer et la vente de produits du tabac et de cigarettes électroniques aux jeunes de moins de 18 ans est interdite.

Sortir après minuit

Les jeunes de moins de 16 ans ne peuvent pas rester dehors après minuit sans être accompagnés d'une personne majeure.

Posséder de la drogue

Production, remise, vente, achat et consommation interdite. Drogues dites douces incluses (cannabis).

Déranger la voie publique

Comme pour les adultes, tous les bruits excessifs tels que cris, vociférations, appels, sonneries et musique sont interdits.

User de la violence

Tout dommage à la propriété, vandalisme, tags, resquille dans les transports publics, vol, recel, vol en bande, vol avec violence, racket, menaces, agression sexuelle, coups intentionnels, blessures par négligence, bagarres, participation à une rixe, agression verbale ou physique est interdit.

Harcèlement

Le harcèlement, qu'il soit physique, verbal ou numérique, est strictement interdit. Tout comportement délibérément intimidant, intrusif ou humiliant, qui a pour conséquence d'insulter, importuner, persécuter ou rabaisser quelqu'un, est punissable.

Avoir une arme

Les armes à feu, couteaux et les engins conçus pour blesser sont strictement interdits.

Adresses utiles

Service d'action sociale et de la jeunesse

022 884 69 60

jeunesse@plan-les-ouates.ch

Police municipale

022 884 64 50

police-municipale@plan-les-ouates.ch

Le Locados

Centre de loisirs et de rencontres

079 321 84 30

cr.planlesouates@fase.ch

TSHM B2P

Travailleurs Sociaux Hors Murs

079 710 72 22

tshm.b2p@fase.ch

147 - Pro Juventute

147

conseils@147.ch

Police Cantonale

117

